

PROCES-VERBAL

de l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

tenue le 12 MAI 2014 à 14 H30 - Salle des Piedalloues à AUXERRE

Constitution du Bureau de l'Assemblée :

Marc SEBERT Président, Jean-François ALLAIN Trésorier, Michelle CHORON Secrétaire, Odile DEVOS et Danièle LARGE Scrutateurs.

Membres présents : 66

Pouvoirs nominatifs : 25

Pouvoirs en blanc : 21

Soit au total : 112

Le quorum est atteint, l'Assemblée peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

Article 19 - Changement de date d'exercice comptable :

Afin d'uniformiser l'exercice comptable avec la reprise des inscriptions des adhérents, il est proposé que les dates de l'exercice social et comptable soient fixées par le règlement intérieur soit du 1er Septembre de l'année en cours au 31 Août de l'année suivante.

Henri VEYSSET approuve "sur le principe" mais n'est pas d'accord quant à la "formulation" et présente un amendement afin que ce ne soit pas le règlement intérieur qui décide de ces dates.

Cet amendement est mis aux voix : 40 Pour - 72 Contre (54 + 18 pouvoirs)

Les 2/3 n'étant pas obtenus, l'amendement est rejeté.

Pour réussir la mobilité

Vote à mainlevée pour la proposition du CA: 2 voix s'abstiennent

aucune voix contre

La proposition du Conseil d'Administration est adoptée, L'article 19 est ainsi libellé :

L'exercice social est fixé par le règlement intérieur.

La séance est levée à 15 h 10.

Le Président

La Secrétaire

Les Scrutateurs

Pour réussir la mobilité

Permanences le mardi de 14h15 à 16h15, le vendredi de 9h30 à 11h30
(sauf pendant les vacances scolaires)